

RAPPORT SUR LA SOLVABILITE ET LA SITUATION FINANCIERE

POUR l'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2021

SOMMAIRE

Synth	ése	3
A. Ac	tivité et résultat	4
A. 1	Activité	4
A.2	Résultat de souscription	7
A.3	Résultat des investissements	8
B. Sys	stème de gouvernance	12
B. 1	Informations générales sur le système de gouvernance	12
B.2	Exigences de compétence et d'honorabilité	14
B.3	Système de gestion des risques	14
B.4	Système de contrôle interne	15
B.5	Fonction d'audit interne	16
B.6	Fonction actuarielle	17
B.7	Sous-traitance	17
C. Pro	ofil de risque	19
C.1	Risque de souscription	19
C.2	Risque de marché	19
C.3	Risque de crédit	20
C.4	Risque de liquidité	20
C.5	Risque opérationnel	21
D. Va	lorisation à des fins de solvabilité	22
D.1	Actifs	22
D.2	Provisions techniques	
D.3	Autres actifs et passifs	28
E. Ge	stion du capital	30
E.1	Fonds propres	30
E.2	Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis	31
Annex	xes	36
BILA	N PRUDENTIEL (S.02.01.02)	36
	NES, SINISTRES ET DEPENSES PAR LIGNE D'ACTIVITE (S.05.01.02)	
	VISIONS TECHNIQUES VIE ET SANTE SLT (S. 12.01.02)	
	VISIONS TECHNIQUES NON VIE (S. 17.01.02)	
	STRES EN NON VIE (S. 19.01.21)	
	ACT DES MESURES TRANSITOIRES (S.22.01.21)	
	DS PROPRES (S.23.01.01)	
	TAL DE SOLVABILITE REQUIS - FORMULE STANDARD (S.25.01.01)	
	MUM DE CAPITAL REQUIS - ACTIVITES MIXTES (S.28.02.01.)	

SYNTHESE

Etabli conformément aux articles 307 à 311 du Règlement délégué de la Commission du 10 octobre 2014 et à son annexe 20 ainsi qu'aux dispositions de l'article L.355-1 du Code des assurances, le présent Rapport Régulier au Contrôleur portant sur l'année 2021 a été, en application de l'article R. 355-1 du Code des assurances :

- Adopté par la Direction Générale de la société lors de sa réunion du 15 mars 2022 ;
- Approuvé par son Conseil d'administration lors de sa réunion du 05 avril 2022.

Après un exercice 2020 marqué par les 2 premières vagues sévères de l'épidémie de COVID, durant lequel Mutex avait pu mettre en avant ses valeurs et illustrer très concrètement la promesse mutualiste en montrant sa capacité à être aux côtés de ses salariés, assurés et distributeurs, la société a fait face en 2021 à 2 nouvelles vagues de moindre ampleur. Dans ce contexte, l'activité et les résultats de notre société reflètent une première étape dans le retour à une situation normalisée et une sur-sinistralité encore présente mais de moindre ampleur.

- Hors santé, dont la société se désengage progressivement au profit d'autres entités du Groupe Vyv, le chiffre d'affaires sur les activités cœur de la société a progressé de 40 M€ (+5%), sous l'effet des succès commerciaux enregistrés en prévoyance collective.
- Bien que les effets de la crise sanitaire s'estompent progressivement, le résultat technique du segment prévoyance reflète encore une sur-sinistralité de 7,7 M€ portant sur les arrêts de travail dont la durée observée s'est allongée sur l'exercice. L'environnement de marché favorable a par ailleurs permis un maintien des taux techniques sans complément exceptionnel de dotation aux provisions contrairement à l'exercice précédent.
- Le portefeuille des placements de Mutex a connu un resserrement sensible des plus-values latentes obligataires mais les valeurs non-amortissables ont bénéficié de la hausse des marchés actions. Le résultat financier brut de la société (avant intérêts de 6 M€ de la dette subordonnée émise en décembre 2020) atteint 209 M€ à la clôture de l'exercice 2021 contre 199 M€ à la même période l'an dernier, en nette progression de 10 M€ en raison des plus-values dégagées par le portefeuille non coté qui représente 8% de l'en-cours à la fin de l'exercice mais près de 15% du résultat financier.
- Après un exercice déficitaire en 2020 marqué par la crise sanitaire, la société affiche de nouveau au 31 décembre 2021 un résultat net positif de 21 M€ et un ratio de solvabilité de 169%.

Au plan des risques, la structure de MUTEX reste inchangée par rapport à 2020. Les risques évalués comme forts ou majeurs sont le risque de souscription Santé et le risque de marché, avec un capital de solvabilité requis (SCR) qui représente (après diversification et absorption) respectivement 49% et 38% du SCR total.

En regard du SCR total qui s'élève à fin 2021 à 950 M€ (contre 961 M€ fin 2020), le niveau de fonds propres économiques de MUTEX permet d'absorber le cas échéant des chocs sur ses principaux risques.

A. ACTIVITE ET RESULTAT

A.1 ACTIVITE

MUTEX est une Société Anonyme d'assurance à Conseil d'Administration.

C'est une société mixte, agréée pour les activités d'assurance vie et d'assurances complémentaires en cas de maladie ou d'accident (branches réglementaires 1, 2, 20, 21 et 22).

Son siège social se situe au 140 avenue de la République à CHATILLON (92 327).

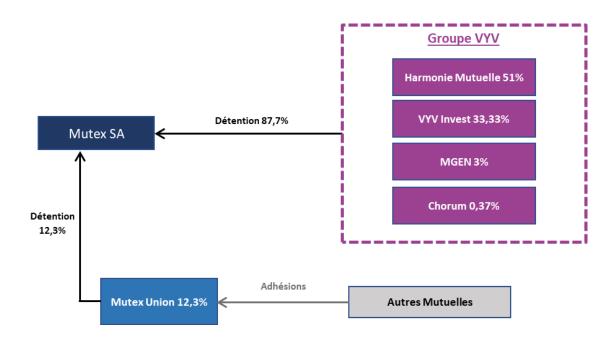
L'Autorité de contrôle en charge de sa supervision est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

La revue annuelle des comptes sociaux de MUTEX est réalisée par le cabinet Mazars.

L'effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice s'établit à 626.

A.1.1. Actionnariat et Gouvernance

L'année 2021 a été marquée par une modification de l'actionnariat de Mutex. En effet, le groupe VYV a procédé au rachat des actions de Mutex détenues par le groupe Aesio et le groupe Matmut. Le Groupe VYV, déjà actionnaire majoritaire de Mutex via Harmonie Mutuelle, détient désormais près de 88% du capital de la société, réparti entre Harmonie Mutuelle (51%), VYV Invest (33%), la MGEN (3%) et Chorum Mutuelle. Les 12% restants demeurent détenus par Mutex Union.



A.1.2. Activité

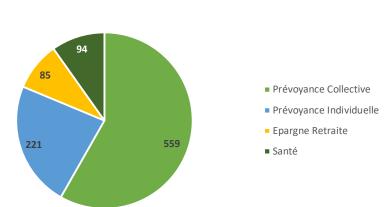
MUTEX est une société mixte dont le chiffre d'affaires est majoritairement orienté vers la Prévoyance.

La gamme des produits proposés par MUTEX couvre largement les besoins de protection complémentaire des particuliers, des professionnels, des entreprises, des organismes de l'Economie Sociale et Solidaire et des collectivités publiques.

Par ailleurs, MUTEX peut proposer et inclure avec ses offres, des produits mis en œuvre par des partenaires :

- Rentes de conjoints et Rentes éducation avec l'O.C.I.R.P.;
- Assistance avec I.M.A. et R.M.A.

Le chiffre d'affaires brut de MUTEX est composé des primes relevant de son activité d'assureur direct (853 M€) et des primes relatives à des acceptations en réassurance (106 M€), dont l'activité de MUTEX Union réassurée à 100% pour 43 M€.



Chiffre d'affaires 2021 : 959 M€

La Prévoyance, métier cœur de MUTEX, représente près de 81 % de son chiffre d'affaires avec une forte présence de MUTEX sur le secteur des Conventions Collectives de branches.

A.1.3. Faits marquants de l'exercice

Après un exercice 2020 marqué par les 2 premières vagues sévères de l'épidémie de COVID, durant lequel Mutex avait pu mettre en avant ses valeurs et illustrer très concrètement la promesse mutualiste en montrant sa capacité à être aux côtés de ses salariés, assurés et distributeurs, la société a fait face en 2021 à 2 nouvelles vagues de moindre ampleur. Dans ce contexte, l'activité et les résultats de notre société reflètent une première étape dans le retour à une situation normalisée et une sur-sinistralité encore présente mais de moindre ampleur.

Au titre de l'activité commerciale :

- En prévoyance collective, Mutex enregistre une production d'affaires nouvelles en forte hausse de 40% par rapport à l'exercice précédent grâce à l'arrivée de 2 nouveaux grands comptes : le régime prévoyance des salariés de la MAIF et des salariés de CCI France. La société a également enregistré le renouvellement des 2 portefeuilles majeurs que sont Pôle Emploi et CCN66 (établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées) et été reconduite sur 3 CCN recommandées (Eclat, TSN et Habillement).
- En prévoyance individuelle, l'exercice 2021 marque également le lancement du partenariat MGEN et une mise en marché réussie de l'assurance Obsèques et Décès, cette dernière offre étant désormais accessible selon un parcours 100% digital jusqu'à la mise en gestion automatisée. La société a également de nouveau reçu 4 labels d'excellence des dossiers de l'Epargne pour ses offres Edeo, Néobsia, Moduvéo et AD & Protection Décès.

S'agissant de l'environnement de marché :

- L'exercice 2021 a été marqué par l'accélération de la hausse des taux et de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique, ainsi que par un rebond marqué des marchés actions, qui ont gagné près de 21% sur la période (Indice Eurostoxx 50), et ce, malgré les craintes liées à l'évolution de la crise sanitaire.
- Dans un environnement reflationniste (inflation de +1,6% en 2021), les taux européens se sont élargis significativement et l'OAT 10 ans a enregistré une hausse de 43bps en quittant le « territoire » négatif affiché au 31/12/2020 (-33bps) pour atteindre un niveau de +10bps.

Les conséquences de l'ensemble de ces faits marquants sur le plan comptable sont les suivants :

- Hors santé, dont la société se désengage progressivement au profit d'autres entités du Groupe Vyv, le chiffre d'affaires sur les activités cœur de la société a progressé de 40 M€ (+5%), sous l'effet des succès commerciaux enregistrés en prévoyance collective.
- Bien que les effets de la crise sanitaire s'estompent progressivement, le résultat technique du segment prévoyance reflète encore une sur-sinistralité de 7,7 M€ portant sur les arrêts de travail dont la durée observée s'est allongée sur l'exercice. L'environnement de marché favorable a par ailleurs permis un maintien des taux techniques sans complément exceptionnel de dotation aux provisions contrairement à l'exercice précédent.
- Le portefeuille des placements de Mutex a connu un resserrement sensible des plus-values latentes obligataires mais les valeurs non-amortissables ont bénéficié de la hausse des marchés actions. Le résultat financier brut de la société (avant intérêts de 6 M€ de la dette subordonnée émise en décembre 2020) atteint 209 M€ à la clôture de l'exercice 2021 contre 199 M€ à la même période l'an dernier, en nette progression de 10 M€ en raison des plus-values dégagées par le portefeuille non coté qui représente 8% de l'en-cours à la fin de l'exercice mais près de 15% du résultat financier.
- Après un exercice déficitaire en 2020 marqué par la crise sanitaire, la société affiche de nouveau au 31 décembre 2021 un résultat net positif de 21 M€ et un ratio de solvabilité de 169%.

A.1.4. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un évènement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. A date, les premières analyses de l'exposition de l'entité conduisent à un impact financier non significatif.

A.2 RESULTAT DE SOUSCRIPTION

Le résultat de souscription pour 2021 s'établit à 104M€ en forte augmentation par rapport à 2020. Sa décomposition par type de produit est la suivante :

Résultat de souscription	31/12/2020	31/12/2021
Epargne / Retraite	-1	-6
Prévoyance collective	-47	30
Prévoyance individuelle et dépendance	58	68
Santé collective	13	13
Total	23	104

Et par « Line of Business » (lob), nous avons :

Lob	Résultat de souscription	31/12/2020	31/12/2021
1	Santé	6	9
2	IJ/Invalidité dépendance annuelle	4	61
13	Santé Acceptation	7	4
14	Incapacité/Invalidité Acceptation	9	6
29	Dépendance viagère	7	7
30	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation	14	9
31	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation en UC	0	1
32	Prévoyance Vie hors Acceptation	7	50
33	REA/Invalidité dependance annuelle	-26	-41
35	Rente Invalidité Acceptation	-12	-6
36	Acceptation Vie	6	5
	Total	23	104

Si l'on retraite du résultat de souscription les chargements sur cotisations, sur les provisions en cours et sur les prestations, on obtient le résultat technique, indicateur permettant d'évaluer l'adéquation des tarifs au regard de la sinistralité, sans prise en compte des revenus financiers générés par les provisions techniques.

Résultats techniques (hors réassurance et revenus financiers)

Les résultats techniques hors réassurance par type de produit sont indiqués ci-dessous :

Résultat Technique	31/12/2020	31/12/2021
Epargne / Retraite	0	-6
Prévoyance collective	-74	-46
Prévoyance individuelle et dépendance	17	21
Santé collective	2	2
Total	-56	-29

En Prévoyance Collective, le résultat technique s'améliore de 28 M€ par rapport à l'année précédente porté principalement par :

- Le non-report de la charge de sinistralité liée à la crise sanitaire Covid 19 ;
- Une dégradation du résultat technique liée au covid 19 qui est moins forte qu'en 2020;
- Le maintien des taux technique non à 0% et une hausse des cotisations ;

En Epargne-Retraite, le résultat technique se dégrade en raison du réajustement de la provision déshérence ainsi que de la modification des taux techniques vie sur la retraite en service. En 2020, le résultat technique était à l'équilibre conformément à l'attendu sur ce type de produit.

Le résultat sur l'activité santé est stable à 2 M€.

A.3 RESULTAT DES INVESTISSEMENTS

A.3.1 Composition du portefeuille

La composition du portefeuille d'actifs de MUTEX est cohérente avec les contraintes d'écoulement des provisions techniques au passif. Ces provisions techniques étant constituées majoritairement en assurance vie d'engagements d'épargne-retraite et, en assurance non-vie, de rentes d'invalidité, le principe d'une gestion financière majoritairement basée sur des obligations à taux fixe a été retenu.

En pratique, MUTEX détermine son niveau de prise de risque en définissant les limites admises au regard des différents risques financiers (risque de marché, risque de signature, ...) et fixe de manière détaillée ses contraintes de liquidités dans le temps.

Dans ce cadre, la gestion de l'ensemble des valeurs cotées du portefeuille est réalisée, sous le contrôle de MUTEX, par la société de gestion EGAMO filiale du groupe Vyv (à l'exception des actifs du portefeuille CAREL qui restent gérés par la société de gestion OFI AM). Les autres valeurs (essentiellement des actifs non cotés) sont gérées en direct par MUTEX.

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille de MUTEX en valeur nette comptable et en valeur de marché au 31/12/2021, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC).

En M€ Classe d'actifs	CIC	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Plus-values latentes
Obligations souveraines	1	2 397,1	3 349,2	952,1
dont obligations d'administrations centrales		2 326,1	3 266,0	939,9
dont autres obligations souveraines		71,0	83,2	12,2
Obligations d'entreprises	2	3 580,4	4 026,0	445,6
Actions	3	4,0	23,9	20,0
Fonds d'investissements	4	1 541,0	1 882,1	341,1
dont fonds en actions		161,0	257,4	96,4
dont fonds obligataires		474,3	509,7	35,4
dont fonds monétaires		35,2	35,2	0,0
dont fonds d'allocation d'actifs		215,6	342,6	127,0
dont fonds immobiliers		252,4	275,1	22,7
dont autres fonds		402,5	462,1	59,6
Titres structurés	5	111,7	121,1	9,4
Trésorerie et dépôts	7	461,0	461,0	0,0
dont dépôts auprès des cédantes		432,5	432,5	0,0
dont trésorerie		28,4	28,4	0,0
Crédits hypothécaires et prêts	8	1,2	1,2	0,0
Actifs immobiliers	9	0,0	0,0	0,0
Total		8 096,2	9 864,5	1 768,3

En transparence, la composition du portefeuille d'actifs reflète bien la gestion prudente et adaptée aux risques inhérents aux activités de MUTEX. Le tableau ci-dessous détaille, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC), le poids représenté en valeur de marché du portefeuille d'actifs transparisés au 31/12/2021.

En M€	CIC	Valeur de	%
Classe d'actifs	CIC	marché	/0
Obligations souveraines	1	3 434,1	34,8%
dont obligations d'administrations centrales		3 349,9	34,0%
dont autres obligations souveraines		84,2	0,9%
Obligations d'entreprises	2	4 327,7	43,9%
Actions	3	549,7	5,6%
Fonds d'investissements	4	942,0	9,5%
dont fonds en actions		132,5	1,3%
dont fonds obligataires		180,8	1,8%
dont fonds monétaires		284,2	2,9%
dont fonds d'allocation d'actifs		0,0	0,0%
dont fonds immobiliers		239,4	2,4%
dont autres fonds		105,1	1,1%
Titres structurés	5	121,1	1,2%
Titres garantis	6	0,7	0,0%
Trésorerie et dépôts	7	475,1	4,8%
dont dépôts auprès des cédantes		432,5	4,4%
dont trésorerie		42,6	0,4%
Crédits hypothécaires et prêts	8	1,4	0,0%
Actifs immobiliers	9	0,0	0,0%
IFT	АàF	12,6	0,1%
Total		9 864,5	100%

Les produits de taux, les actions et l'immobilier représentent respectivement 83%, 7% et 2% du portefeuille d'actifs. Les 8% restants se décomposent de la façon suivante :

- Dépôts auprès des cédantes : 4% (concernent essentiellement le traité de réassurance entre MUTEX et MUTEX Union),
- Titres structurés : 1%
- Autres fonds (Fonds de capital investissement, d'infrastructures...): 1%
- Trésorerie et autres : 2%

A.3.2 Analyse du résultat financier

Le résultat financier fait ressortir un taux de rendement comptable global de 2,58% en 2021 contre 2,55% en 2020, soit une hausse de 3 points de base principalement portée par la performance des fonds non cotés qui ont dégagé sur l'exercice 2021 11 M€ de plus-values nettes de PDD. Hors prise en compte des plus-values réalisées sur les valeurs non amortissables, le taux de rendement de l'exercice s'établit à 2,40% en 2021 contre 2,53% en 2020.

En M€	2020	2021
Produits financiers courants	201,1	200,1
Revenus obligataires	170,5	171,6
Revenus sur autres placements	30,6	28,5
Produits financiers non récurrents	1,7	14,1
Plus et moins values nettes de PDD	1,7	14,1
Variation du stock de PDD des valeurs non amortissables	0,0	0,0
Régularisation sur antérieurs	0,0	0,0
Frais internes et externes des placements	-4,0	-10,7
Total des produits financiers nets	198,7	203,5
Encours moyen	7 782,0	7 877,1
Taux de rendement comptable des placements	2,55%	2,58%
Taux de rendement courant des placements	2,53%	2,40%

A.3.3 Analyse des produits financiers par catégorie du code d'identification complémentaire

Le tableau présenté ci-dessous décompose, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC), les revenus, les plus ou moins-values réalisées, les dotations et reprises à la réserve de capitalisation, les dotations et reprises aux provisions pour dépréciation des placements et les frais internes et externes des placements.

Ce tableau permet également de montrer la ventilation du taux de rendement comptable, par catégorie du CIC, de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

En M€	CIC	Revenus	PMV	Dot/Rep RC	Dot/Rep Provisions	Charges financières	Produits nets	Encours moyen	Taux Rdt comptable	Taux de Rdt N-1
Obligations souveraines	1	76,9	0,0	0,0	0,0	-3,2	73,8	2 332,2	3,16%	3,31%
Obligations d'entreprises	2	92,2	1,5	-1,0	0,0	-4,7	88,0	3 483,5	2,53%	2,61%
Actions	3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	3,8	7,82%	6,74%
Fonds d'investissements	4	18,5	16,2	0,0	-2,7	-2,0	29,9	1 499,3	1,99%	1,44%
Titres structurés	5	2,5	0,0	0,0	0,0	-0,1	2,4	108,6	2,19%	2,97%
Titres garantis	6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00%	0,00%
Trésorerie et dépôts	7	9,7	0,0	0,0	0,0	-0,6	9,1	448,5	2,03%	2,00%
Crédits hypothécaires et prêts	8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	1,08%	7,26%
Actifs immobiliers	9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00%	0,00%
Total		200,2	17,7	-1,0	-2,7	-10,7	203,5	7 877,1	2,58%	2,55%

Les revenus obligataires représentent 80% des produits financiers nets avec un taux de rendement comptable moyen de 3,16% pour les obligations d'Etats et 2,53% pour les obligations d'entreprises. Les OPCVM contribuent au résultat des investissements à hauteur de 30 M€ soit 15%.

B. SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1 INFORMATIONS GENERALES SUR LE SYSTEME DE GOUVERNANCE

Le système de gouvernance mis en place par MUTEX s'inscrit pleinement dans le respect des principes structurants de la règlementation Solvabilité 2 :

- Son organisation institutionnelle (B.1.1.) satisfait à l'impératif de distinction entre fonctions exécutives et fonctions de contrôle ainsi qu'à l'impératif de traitement efficace des informations;
- Les politiques écrites mises en place (B.1.2.) offrent une assurance raisonnable d'exhaustivité du dispositif de maîtrise des risques ;
- La société a, bien évidemment, nommé des responsables de fonctions clés satisfaisant aux exigences de compétence et d'honorabilité comme cela sera vu au point B.2.

B.1.1. L'organisation institutionnelle de MUTEX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2017 a adopté à l'unanimité le changement du mode d'administration et de direction de la société par adoption de la formule à Conseil d'Administration, régie par les articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de commerce.

B.1.1.1. La direction effective

La direction effective de la société est assurée par le Directeur Général et un Directeur Général Délégué.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de MUTEX du 29 juin 2017, et en application des dispositions de l'article L 225-56 du Code de commerce, des articles L. 322-3-2 et R. 322-168 du Code des assurances et des dispositions des articles 14-4 et 15-2 des statuts de MUTEX, la Direction Générale de MUTEX est assumée par le Directeur Général, Madame Catherine ROUCHON.

Le Directeur Général Délégué, Monsieur Pascal PIGOT, a été nommé par décision du Conseil d'Administration du 3 avril 2020.

Tous les dossiers et arbitrages significatifs sont examinés en Comité Exécutif (COMEX), constitué des deux membres de la direction effective, et du Directeur Offres d'Assurances et Développement, du Directeur Opérations Clients, du Directeur des Systèmes d'Information, du Directeur Financier, et du Directeur des Ressources Humaines et de la Transformation.

Dans son fonctionnement, et afin de garantir la circulation de l'information, tant ascendante que descendante, le COMEX (45 réunions en 2021) invite à participer, à tout ou partie de ses réunions, tout directeur ou collaborateur en charge ou en lien avec un dossier présenté. Il s'appuie sur un ensemble de comités couvrant tous les domaines d'activité de la société : placements, engagements, ressources humaines, maîtrise des risques, technique, ...

Enfin, la direction effective s'attache à ce que les délégations de responsabilités et de signatures soient tenues à jour en permanence en intégrant les réorganisations de services et les mouvements de délégataires ; c'est ainsi que la direction effective a procédé à 11 mises à jour des délégations de signature en 2021.

B.1.1.2. Le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé de dix-huit administrateurs dont dix-sept représentants des actionnaires et un administrateur indépendant.

La durée des fonctions d'administrateurs est de 6 ans et le nombre des administrateurs âgés de soixantehuit ans révolus ne peut excéder le tiers - arrondi au nombre immédiatement supérieur - des administrateurs en fonction.

Aucun des administrateurs n'est titulaire d'un contrat de travail conclu avec la société. L'exercice des fonctions d'administrateurs est gratuit. Toutefois :

- L'assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2017 a décidé d'allouer des jetons de présence au Conseil d'Administration. Ce dernier, en séance du 18 décembre 2017 a décidé de la répartition en les attribuant au seul administrateur indépendant ;
- Le Conseil d'Administration du 9 décembre 2021 a décidé d'allouer au Président du Conseil d'administration une indemnité au titre de son mandat de Président du Conseil d'Administration.

Les administrateurs du Conseil sont choisis par les actionnaires parmi leurs administrateurs ou leurs dirigeants salariés.

Le Conseil d'Administration a tenu 5 réunions en 2021 avec un taux de présence effective de 98,89 % pour l'ensemble de l'exercice, le taux de présence effective minimale requis par la réglementation pour pouvoir délibérer ayant été satisfait à toutes ses réunions.

Chacune des réunions du conseil d'administration donne lieu à un procès-verbal.

Dans l'exercice de ses responsabilités, le Conseil d'Administration s'appuie sur un Comité d'Audit, Finances et Risques est composé de cinq membres, dont le membre indépendant du Conseil d'Administration qui en est son président.

B.1.1.3. L'Assemblée Générale

Ne seront retenues dans le présent rapport eu égard à son objet que les seules résolutions concernant, directement, le système de gouvernance de la société, soit les six résolutions suivantes :

- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2021 (quorum et majorité renforcés) ratifiant les statuts modifiés de la société ;
- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2021 (quorum et majorité ordinaires) approuvant le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les comptes sociaux clos le 31 décembre 2020;
- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2021 (quorum et majorité ordinaires) approuvant les Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce (conventions règlementées);
- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2021 (quorum et majorité ordinaires) approuvant le résultat déficitaire de l'exercice 2020 et l'affectation du solde proposé au compte « Report à nouveau » ;
- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2021 (quorum et majorité renforcés) approuvant l'opération de cessions des titres de Mutex ;
- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 13 octobre 2021 (quorum et majorité ordinaires) approuvant la nomination de nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'Administration.

B.1.2. Les politiques écrites

Pour mieux formaliser les procédures mises en œuvre pour garantir, raisonnablement, l'exhaustivité et la cohérence du dispositif de maîtrise des risques, MUTEX s'appuyait, au 31 décembre 2021, sur dix-sept politiques écrites couvrant les divers domaines de risques identifiés.

Structurées de façon variable, ces politiques écrites présentent un contenu répondant aux mêmes préoccupations :

- Présentation des objectifs poursuivis ;
- Principes fixés par les dirigeants effectifs en corrélation avec la stratégie de la société;
- Description des processus incluant le recensement des principales tâches à effectuer et la désignation de leurs responsables ;
- Obligations d'information et d'alerte;
- Le cas échéant, plans d'action et/ou modes opératoires définis comme cibles à court ou moyen terme.

B.2 EXIGENCES DE COMPETENCE ET D'HONORABILITE

Aucune des nominations de responsable de fonction clé n'a donné lieu à observation de la part du superviseur, attestant qu'elles satisfaisaient aux exigences de compétence et d'honorabilité attendues.

MUTEX s'est doté dès 2015 d'une politique en matière de compétence et d'honorabilité applicable aux membres des organes d'administration, de gestion et de contrôle de la société. Cette politique, régulièrement mise à jour, décrit le processus par lequel l'entreprise apprécie la compétence et l'honorabilité des personnes qui la dirigent.

B.3 SYSTEME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'EVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITE

Conformément aux dispositions de l'article R 354-2 du code des assurances, le système de gestion des risques repose sur :

- Un processus de détermination du profil de risque et une cartographie des risques ;
- Des procédures d'informations et d'alerte, afin de permettre des prises de décision au niveau adéquat dans la structure organisationnelle et institutionnelle.

B.3.1. Détermination et mesure des risques

S'agissant de l'identification des risques, deux approches complémentaires sont mises en œuvre.

Les principaux risques financiers, techniques, stratégiques et externes sont analysés annuellement selon une approche top down, s'appuyant sur les connaissances du management et un référentiel externe (Ifaci) pour viser une exhaustivité des risques au-delà de ceux intégrés dans le calcul du capital de solvabilité requis. Dans cette approche, les dirigeants effectifs et l'ensemble des directeurs sont consultés annuellement pour donner leur propre appréciation de l'exposition aux risques ; cette démarche a abouti à une cartographie consolidée en juillet 2021.

En application d'une approche bottom-up, les responsables de processus opérationnels au travers d'ateliers garantissent un recensement fin et approprié des risques opérationnels conduisant à l'établissement d'une cartographie pertinente et globale. Vingt processus ont été mis à jour en 2021 conformément au plan d'actualisation. En complément de cette démarche a été menée une analyse de risques sur quatre projets internes à fort enjeu.

L'évaluation des risques est également appréciée selon deux approches :

- Une évaluation qualitative de leurs impacts et des actions d'atténuation mises en place ;
- Une évaluation quantitative par approche simulatoire, correspondant au modèle standard.

L'évaluation qualitative des risques par le management a été actualisée dans la cartographie des risques au vu de l'évolution du contexte et de l'environnement de MUTEX depuis le lancement du plan de stratégie opérationnelle 2018-2020. L'intégration dans le groupe VyV a également donné lieu à une adaptation de cette évaluation.

Celle-ci a été confrontée aux mesures quantitatives de certains risques obtenues par la modélisation dans le cadre du processus ORSA, sous le pilotage de la fonction clé Gestion des Risques.

La direction des risques, via l'analyse des risques, fait chaque année une proposition des chocs à prendre en compte. Les dirigeants effectifs statuent in fine sur la nature et l'ampleur des stress tests.

Le processus de gestion des risques, sous le pilotage des dirigeants effectifs, a été complété dès 2012 afin d'intégrer le pilotage de l'évaluation interne prospective des risques et l'émission du rapport ORSA.

B.3.2. Procédures d'informations afin de permettre des prises de décision à un niveau adéquat

L'actualisation de l'analyse du profil de risque ainsi que du business plan intégrant le ratio de couverture de solvabilité sur une période prospective est réalisé au moins une fois par an. La direction des risques a la charge de présenter aux dirigeants effectifs les modalités d'évaluation et les analyses détaillées ; en amont, l'appropriation par les principales directions concernées est continue grâce à des ateliers de partage et de validation des résultats, et à la présentation des analyses dans le cadre des comités spécialisés.

Le dispositif global de maîtrise des risques repose sur un système de délégation à des comités pour les principaux risques (comités auxquels participe le directeur des risques), avec un reporting à l'attention du COMEX.

Les principaux comités, dont les champs de compétences sont décrits ci-dessous, se sont réunis très régulièrement en 2021 et permettent une pratique effective d'une gestion « prudente » du fait des divers profils des participants et de la traçabilité des décisions.

B.4 SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Conformément aux dispositions de l'article R 354-4, le système de contrôle interne comprend des procédures, un cadre de contrôle et des dispositions appropriées en matière d'information à tous les niveaux de l'entreprise. Il inclut la vérification de la conformité.

Décrite dans une politique spécifique, la procédure clé s'appuie sur une approche par les risques. Pour chaque processus de MUTEX, le Département Gestion des Risques et Contrôle Interne réalise avec le responsable de processus une cartographie des risques opérationnels actualisée a minima tous les 3 ans (avec une périodicité plus forte pour les processus comportant des risques forts ou majeurs, ceux ayant connu une évolution importante susceptible de faire évoluer les risques ou ceux où il a été constaté des incidents opérationnels graves).

Les directions métiers sont responsables de la définition du niveau de contrôle de 1er niveau adéquat sur leur périmètre d'activités, au regard des risques inhérents à l'activité, et de la mise en œuvre de ce dispositif.

Elles sont également responsables de la définition et de la mise en œuvre du contrôle permanent de 2ème niveau sur leur périmètre d'activité, tant en interne que sur les délégataires. Le Département Gestion des Risques et Contrôle Interne participe à la conception et à la revue annuelle des contrôles permanents ainsi qu'à l'analyse des résultats, centralisés dans un outil unique.

Le Département Gestion des Risques et Contrôle Interne alimente une base Incidents qui permet de rentrer dans une démarche d'amélioration continue en identifiant des plans d'actions pour éviter que l'incident ne se reproduise.

La vérification de la conformité est également intégrée dans le cadre du contrôle interne. Le responsable de la fonction vérification de la conformité s'appuie sur une équipe en charge des différentes thématiques de conformité (LCB-FT, Lutte contre la corruption, lutte contre la déshérence, lutte contre la fraude, Pratiques Commerciales et Protection des données personnelles) et de la veille règlementaire, d'un Comité de Conformité qui a pour objet d'apporter une visibilité suffisante sur la prise en charge effective des besoins de mise en conformité au sein de MUTEX et leur niveau d'avancement et un Club de veille juridique ayant pour objet d'analyser et diffuser les nouvelles obligations et leurs impacts opérationnels pour MUTEX.

En parallèle, le responsable de la fonction vérification de la conformité identifie et évalue le risque de non-conformité.

Une fois que la mise en conformité a été réalisée, le responsable de la fonction vérification de la conformité s'appuie sur le dispositif de gestion des risques opérationnels et de contrôle interne pour s'assurer du respect des procédures garantissant la conformité aux lois et aux règlements.

B.5 FONCTION D'AUDIT INTERNE

En application de l'article R.354-5 du code des assurances, le responsable de la fonction audit a pour rôle :

- D'évaluer l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne, de gestion des risques et du dispositif de gouvernance;
- De formuler des recommandations ainsi que des propositions d'actions, au vu de ses conclusions.

La fonction audit interne s'appuie sur le responsable fonction clé audit interne qui dispose d'un auditeur en interne et d'auditeurs mis à disposition par le Groupe VYV. L'audit interne dispose également d'un

budget pour faire appel à des consultants lorsque les missions d'audit traitent de sujets techniques nécessitant des compétences non détenues par l'équipe d'audit.

En s'appuyant sur une approche par les risques, le responsable de la fonction clé audit interne a soumis en fin d'année 2021, le plan d'audit triennal 2022-2024 au Comité exécutif et au Comité d'Audit, Finances et Risques.

Les dysfonctionnements relevés lors des missions, conduisent à l'émission de recommandations priorisées en fonction de la criticité du risque. Les plans d'actions définis en regard de ces recommandations, font systématiquement l'objet d'un suivi de leur mise en œuvre.

B.6 FONCTION ACTUARIELLE

Les principales activités menées par le responsable de la fonction actuarielle ont porté sur :

- La vérification de la qualité des inputs et des contrôles du processus d'inventaire S1 et S2;
- La validation de la méthodologie, des hypothèses et des données pour les calculs en univers Solvabilité 2, dans le cadre des instances mises en place ;
- L'analyse de la cohérence des variations des provisions techniques S1 et S2 entre 2020 et 2021;
- Des travaux de suivi de l'application de la politique de souscription et une analyse des mesures tarifaires passés ;
- L'optimisation de la couverture de réassurance.

Les recommandations exprimées suite à ces travaux figurent dans le rapport actuariel, validé par le Conseil d'administration.

L'avis exprimé sur la politique de souscription et de provisionnement, avec un focus sur la prévoyance collective, ainsi que l'avis sur la politique de réassurance figurent dans ce même document.

Pour 2021, le responsable de la fonction actuarielle a formulé des recommandations portant notamment sur les corrections des anomalies constatées durant l'inventaire, la poursuite des travaux portant sur la qualité des données, l'optimisation de la rentabilité en Prévoyance Collective.

B.7 SOUS-TRAITANCE

Dès lors qu'une direction métier identifie un nouveau besoin ou une évolution de sous-traitance, elle définit en coordination avec le responsable de la fonction Gestion des Risques et le responsable contrôle interne s'il s'agit d'une activité critique ou importante selon les critères définis dans la politique de sous-traitance.

Sur l'année 2021, la direction des risques a réalisé une analyse de risques en prévision de la mise en place d'un nouvel outil de Workflow qui n'a pas donné lieu à l'identification d'une sous-traitance importante ou critique.

Des externalisations décidées antérieurement sont considérées critiques et importantes : l'hébergement informatique et l'infogérance, confiés à Inetum, l'éditique des courriers confiée à NUMEN Services, les

activités de comptabilité auxiliaire titres confiées à OFI AM, la gestion des actifs financiers confiée à Egamo et OFI AM ainsi que l'externalisation de la fonction clé Audit Interne à l'UMG Groupe VYV.

Ces sous-traitances font l'objet d'un suivi sous un angle économique, pour s'assurer du respect continu par le prestataire de tous les engagements prévus par le contrat.

Ces délégations sur des activités très spécialisées se justifient pour l'atteinte d'une taille critique permettant de garantir une sécurité des opérations.

Dans chaque cas, les délégataires sont situés en France.

C. PROFIL DE RISQUE

C.1 RISQUE DE SOUSCRIPTION

La prévoyance collective (activité prépondérante avec 58% du chiffre d'affaires en 2021) explique l'importance du risque de souscription sur les engagements « santé non similaire à la vie ». Le capital requis s'avère faible sur les engagements de remboursement de frais de soins, du fait de la part de cette activité (9,8% du chiffre d'affaires en 2021, en légère baisse par rapport à l'exercice antérieur) et du niveau de cession en réassurance. En application de la formule standard, pour les indemnités journalières et les rentes d'invalidité non consolidées, les calculs basés forfaitairement sur les primes et les provisions aboutissent en revanche à des montants significatifs de fonds propres mobilisés.

L'importance des garanties décès en prévoyance collective et individuelle dans le portefeuille aboutit également à un capital requis relativement élevé au titre du sous-module catastrophe vie, avant prise en compte du transfert par la réassurance.

Au vu du portefeuille de la société, l'approche qualitative du risque de souscription aboutit également à une mesure de ce risque comme fort, après prise en compte des mesures permettant de réduire ce risque, au titre :

- De l'érosion de la rentabilité du fait d'une dérive de sinistralité ;
- De l'insuffisance des tarifs par rapport au coût réel des garanties et frais de gestion.

L'activité de prévoyance collective est soumise à de nombreuses contraintes externes telles que le resserrement des marges dans un marché concurrentiel et le contexte économique des entreprises (hausse de l'incapacité de travail en particulier).

Le programme de réassurance renforce la protection du portefeuille. L'activité d'assurance de MUTEX bénéficie de réassurance sous deux formes :

- Des traités en quote-part sur des contrats spécifiques, avec un engagement des réassureurs par année de survenance des sinistres (la quasi-totalité des engagements réassurés donnent lieu à des contreparties et sont cédés à des réassureurs européens) ou par année de souscription (pour les garanties dépendance);
- Des traités en excédent de sinistres et en excédent de perte annuelle, pris en compte pour les risques catastrophe vie et santé dans le calcul du capital requis, au vu des conditions contractuelles.

C.2 RISQUE DE MARCHE

Après mise en transparence des fonds d'investissement, le pourcentage des titres obligataires dans le total de la valorisation des actifs financiers s'accroit pour atteindre 86%. Les actions de type 2 atteignent

1% de la valeur économique, tandis que les actions comportant un risque plus limité, de type 1 ou 3, représentent 8,3%.

Ces caractéristiques expliquent en grande partie le besoin de capital requis obtenu par sous-module de risque. Le niveau élevé du risque de spread (414M€ avant absorption, en baisse par rapport à l'exercice antérieur en raison de la hausse des taux) s'explique par la part importante des obligations d'entreprises dans le portefeuille et leur répartition en termes de notation.

Le capital requis au titre de la variation des taux d'intérêt est limité du fait de la bonne adéquation de l'actif par rapport aux engagements du passif, avec des sensibilités proches.

Les principaux risques financiers identifiés comme forts dans la cartographie actualisée en juin 2021, selon une approche qualitative, sont pris en compte dans le calcul du capital requis dans le cadre de la formule standard. Il s'agit du risque lié à l'environnement économique sur les marchés financiers conduisant à l'augmentation de la prime de risque attendue par ses créanciers (spread) et du risque de baisse de la valeur de la réalisation des actions et de l'immobilier.

Un suivi des plus-values latentes est effectué mensuellement par la Direction Financière de MUTEX afin d'identifier au plus tôt une tendance de baisse des prix de marché sur une catégorie d'emprunts obligataires et réviser le cas échéant l'allocation d'actifs et le niveau cible de réserve de capitalisation. Lors du dernier exercice, le fonds dédié actions de Mutex bénéficiait d'une couverture financière (stratégie put spread 85%-65% financée pour partie par une vente de calls 112%). Le fonds ayant changé de structure, Mutex a fait le choix de ne pas renouveler ce type de stratégie pour basculer vers une couverture financière qui consiste en un investissement dans un Total Return Swap (TRS) dont la stratégie est de renouveler quotidiennement une paire de put (dont les strikes sont de 100% et 95%) d'échéance annuelle portant sur 50% du notionnel de l'exposition actions.

C.3 RISQUE DE CREDIT

Le capital de solvabilité requis au titre de ce sous-module est faible pour MUTEX (près de 6% du SCR total) du fait :

- De l'exposition limitée du nombre de tiers et de leur qualité en termes de solvabilité (principalement assureurs, réassureurs et établissements bancaires français ou européens);
- De la prise en compte d'effet de compensation entre créances et dettes pour un même tiers entrant dans le champ de l'exposition de type 1;
- Du volume limité de créances supérieures à 3 mois.

Le recours extrêmement limité à des intermédiaires (autres que les mutuelles ayant noué un partenariat de distribution ou de gestion avec MUTEX) et des critères dans le choix des réassureurs (notation, dépôts en regard des engagements, ...) permettent de limiter également la vision qualitative du risque.

C.4 RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est suivi tous les ans à travers les calculs des durations de l'actif et du passif ainsi qu'une étude d'adéquation des flux « Cash Flow Matching » (qui est prise en compte dans les mandats de gestion).

Ces études consistent à vérifier si, à chaque pas de temps, les flux d'actif (coupons, valeurs de remboursement, dividendes...) sont suffisants pour couvrir les flux de passif (prestations, frais, commissions).

La capacité de MUTEX à répondre à ses engagements en situation de crise de liquidité est également mesurée par la capacité de cession de titres sous trois mois et la couverture des flux de passif.

C.5 RISQUE OPERATIONNEL

En application de la politique de contrôle interne, une analyse des risques est menée à minima tous les trois ans sur l'intégralité des processus opérationnels. La cartographie qui synthétise les appréciations des risques nets en fin d'année 2021 est présentée aux dirigeants effectifs au 1^{er} trimestre 2022.

Afin de limiter les incidents et leur impact financier, des actions de maîtrise sont mises en œuvre et donnent lieu à un suivi permanent sur l'ensemble des processus et à un contrôle interne de deuxième niveau.

Le risque lié à la cyber Sécurité reste élevé malgré les actions mises en place et le dispositif qui progresse. Ce risque est en évolution constante avec l'évolution des technologies ; le nombre des cyberattaques de grande ampleur augmente sur le marché. L'exposition de Mutex à ce risque est accrue avec le développement du digital et l'obsolescence de certains matériels et logiciels.

Le risque de discontinuité d'activité, qu'il fasse notamment suite à une discontinuité informatique ou à un sinistre sur le site du siège, est rendu à un niveau acceptable grâce aux actions de prévention et de protection mises en place par Mutex. Les actions de prévention mises en place, contrôle technique par exemple, les tests d'évacuation et le plan de continuité d'activité, permettent de réduire l'occurrence et l'impact du risque de sinistre sur les locaux. Les infrastructures techniques mises en place permettent aux salariés de Mutex de travailler à distance si les salariés ne peuvent pas accéder au site. Dans le cadre de la crise sanitaire ayant marqué l'année 2020 (mesures de confinement prises par le Gouvernement), l'ensemble des salariés de Mutex ont donc pu effectuer leurs activités à distance. L'année 2021 a été quant à elle marquée par la pérennisation du travail à distance, encadré par des accords d'entreprise, pour l'ensemble des salariés. Dans ce cadre, le risque de discontinuité d'activité informatique fait l'objet d'un dispositif de surveillance permanente.

Une part importante des activités de Mutex est sous-traitée (hébergement et exploitation informatique, éditique, gestion financière, gestion des contrats d'assurance, distribution). En cas d'interruption d'un des délégataires, cela pourrait avoir un impact sur la continuité d'activité et la qualité de service rendu aux clients. Également, si le tiers ne respectait pas ses obligations, cela pourrait avoir un impact sur la conformité de Mutex et/ou sa réputation. Au regard du dispositif mis en place par Mutex pour encadrer la sous-traitance, ce risque lié aux activités déléguées et à la maîtrise de la relation avec les tiers apparaît comme significatif. Le dispositif est décrit dans la politique de sous-traitance. Le pilotage et le contrôle de chaque sous-traitant sont adaptés aux enjeux et aux risques de l'activité sous-traitée. En cas d'interruption de l'activité ou de difficultés d'un des délégataires, Mutex activerait un dispositif d'urgence.

Un risque de non-conformité réglementaire demeure élevé et fait l'objet de plans d'amélioration permanente et concerne les contrats non réglés.

D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

D.1 ACTIFS

D.1.1. Principe de valorisation des placements

Dans le bilan prudentiel, les placements sont évalués à leur juste valeur selon le modèle d'IAS 39. La juste valeur, appelée communément valeur de réalisation, est calculée dans le cadre du processus de clôture S1.

Il peut s'agir:

- D'une valeur de marché (actions cotées, obligations, OPCVM);
- D'une valorisation externe (FCPR, SCI/SCPI, actions non cotées).

D.1.2. Placements

Placements		31/12/2020		31/12/2021			
Fracements	S 1	S2	Dif. S2/ S1	S 1	S2	Dif. S2/ S1	
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	0	0	0	0	0	0	
Détention dans les entreprises liées y compris participations	4	17	13	4	18	15	
Actions	1	8	7	0	6	5	
Obligations souveraines	2 278	3 535	1 257	2 406	3 358	952	
Obligations d'entreprises	3 616	4 247	631	3 652	4 097	446	
Titres structurés	85	98	12	87	96	9	
Fonds d'investissement	1 515	1 748	232	1 493	1 834	341	
Actifs des contrats en UC	43	43	0	48	48	0	
Prêts et avance sur police	1	1	0	1	1	0	
Créances pour dépôts espèces aurpès des cédantes	430	567	137	433	433	0	
Total	7 974	10 264	2 290	8 123	9 892	1 768	

La différence entre la valorisation des placements en norme S2 par rapport aux comptes sociaux de MUTEX (correspondant à la richesse latente la richesse latente) s'établit à 1 768 M€ en 2021 comparée à 2 290 M€ en 2020. Cette baisse des plus-values de 522 M€ s'explique essentiellement par :

- La hausse des taux entrainant une baisse de la valeur de marché des obligations et produits structurés (- 494 M€)
- L'arrêt de la valorisation de la créance dépôt espèce de Mutex Union (- 137 M€)
- Une bonne performance des fonds d'investissement, notamment les actions dans un contexte de marché favorable (+109 M€)

D.1.3. Modélisation des actifs

Les actifs ont été modélisés en date du 31/12/2021 à l'exception des actifs financiers en regard du portefeuille d'épargne-retraite en unités de compte (environ 48 M€).

Approche en transparence

Pour les OPCVM « cotés », l'effort de transparisation a été réalisé jusqu'à un niveau de détention 3 pour les fonds de fonds. Les autres OPCVM ont bénéficié d'une macro-transparisation encore appelée approche par agrégat (data groupings) consistant à définir des poches d'allocation par macro-classe de risque (risque actions, risque de taux, risque de spread, etc...). Au total, les OPCVM traités par agrégat représentent 12,3% des actifs totaux, soit un pourcentage bien inférieur à la limite autorisée de 20% des actifs totaux.

D.2 PROVISIONS TECHNIQUES

D.2.1. Généralités

D.2.1.1. Engagements techniques au 31/12/2021

Au 31/12/2021, le niveau des provisions techniques dans les comptes sociaux (vision S1) atteint 7 813M€.

Avant application de la mesure transitoire portant sur les provisions du bilan, les provisions techniques S2 s'élèvent à 8 583,3M€ sans marge de risque et 9 027,9M€ après marge de risque.

Après application de la mesure transitoire, le niveau des engagements S2 (y compris marge de risque) est de 8 662,7M€.

	Engagements Techniques		31/12/2020		31/12/2021			
Lob		S 1	S2 Avant transitoire	S2 Après transitoire	S 1	S2 Avant transitoire	S2 Après transitoire	
1	Santé	105,2	129,1	129,1	137,5	167,9	167,9	
2	IJ/Invalidité dépendance annuelle	901,2	940,6	940,6	971,9	1 033,2	1 033,2	
13	Santé Acceptation	175,3	213,7	213,7	92,1	111,0	111,0	
14	Incapacité/Invalidité Acceptation	22,3	30,3	30,3	67,7	83,4	83,4	
29	Dépendance viagère	488,5	434,9	434,9	503,4	420,8	420,8	
30	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation	3 629,0	4 870,4	4 476,2	3 540,5	4 560,6	4 203,0	
31	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation en UC	44,1	46,0	46,0	49,0	50,9	50,9	
32	Prévoyance Vie hors Acceptation	618,2	561,5	561,5	622,5	540,9	540,9	
33	REA/Invalidité dependance annuelle	1 279,7	1 483,3	1 483,3	1 283,1	1 428,0	1 428,0	
35	Rente Invalidité Acceptation	41,1	46,7	46,7	131,5	141,3	141,3	
36	Acceptation Vie	428,2	524,1	516,6	413,4	489,8	482,3	
	Total	7 732,8	9 280,6	8 878,9	7 812,7	9 027,9	8 662,7	

D.2.1.2. Périmètre de modélisation

Le taux de modélisation est de 95,8% des provisions techniques en date du 31/12/2021 contre 96,0% au 31/12/2020. Le périmètre non modélisé est majoritairement composé de contrats en unités de compte pour lesquels le risque d'évaluation des actifs est supporté par les assurés (MUTEX garantit uniquement la garantie « plancher » en cas de décès). Pour l'ensemble des contrats non modélisés, il est supposé que les provisions économiques dites « Best Estimate » sont égales aux provisions des comptes sociaux.

D.2.2. Principe de valorisation des provisions « Best Estimate »

D.2.2.1. Best Estimate déterministe

Le « Best Estimate » prend en compte l'ensemble des flux de trésorerie (entrants et sortants) nécessaires pour faire face aux engagements pendant toute la durée de ces engagements. Les flux de trésorerie projetés comprennent ainsi notamment :

- Les paiements aux bénéficiaires (intégrant la politique de taux servis sur l'Epargne/Retraite et la revalorisation des garanties de prévoyance);
- Les frais correspondants au règlement des prestations et à l'administration des contrats (les frais directs ainsi que les frais faisant l'objet d'une allocation doivent être retenus, cf. ci-après);
- Les commissions de gestion/commercialisation;
- Les commissions de réassurance ;
- Les primes.

D.2.2.2. Valorisation des coûts d'option

Le calcul des provisions « Best Estimate » tient compte de la valeur des options et garanties financières. Le périmètre d'évaluation des coûts d'options intègre les options liées à la présence de Taux Minimum Garanti (TMG) et de clauses de participation aux bénéfices ainsi que de rachats dynamiques. La prise en compte de la valeur temps des options financières (TVFOG) est effectuée via des calculs stochastiques.

Plus précisément, la valeur temps des options et garanties financières correspond à l'écart entre :

- Les provisions « Best Estimate » déterministes calculées sur 40 ans et dans un environnement financier prospectif extrapolé de la courbe des taux sans risque ;
- Et la moyenne des provisions « Best Estimate » calculées sur les 1 000 scénarios financiers stochastiques.

D.2.3. Evaluation

D.2.3.1. Périmètre Macro lob Life UC

			31/12/2020		31/12/2021			
Lob	BE	S 1	S2 Après transitoire et hors RM	Ratio BE / PT	S1	S2 Après transitoire et hors RM	Ratio BE / PT	
32	Décès toutes causes	464,2	379,7	82%	456,1	352,2	77%	
36	Décès toutes causes	20,2	21,4	106%	18,1	18,2	101%	
	Total Décès toutes causes	484,5	401,2	83%	474,1	370,4	78%	
30	Epargne Retraite	3 339,4	4 008,7	120%	3 242,3	3 744,4	115%	
31	Epargne Retraite	44,1	44,1	100%	49,0	49,0	100%	
36	Epargne Retraite	384,9	453,3	118%	374,3	427,7	114%	
	Total Epargne Retraite	3 768,4	4 506,2	120%	3 665,7	4 221,1	115%	
30	PPA	289,7	318,9	110%	298,2	326,4	109%	
32	PPA	0,1	0,1	71%	0,1	0,0	69%	
36	PPA	0,0	0,0	100%	0,0	0,0	100%	
	Total PPA	289,8	319,0	110%	298,3	326,5	109%	
32	Rente conjoint	102,7	118,1	115%	107,5	118,2	110%	
36	Rente conjoint	1,7	1,7	99%	1,6	1,5	94%	
	Total Rente conjoint	104,3	119,8	115%	109,2	119,8	110%	
32	Rente éducation	51,2	44,8	88%	58,8	53,3	91%	
36	Rente éducation	21,4	22,5	106%	19,4	19,6	101%	
	Total Rente éducation	72,6	67,4	93%	78,2	72,9	93%	
	Total LIFE	4 719,5	5 413,5	115%	4 625,4	5 110,6	110%	

Mesures transitoires

Les mesures transitoires utilisées dans les calculs S2 sur la « macro lob » Vie et UC au 31/12/2021 sont les suivantes :

- La correction pour volatilité (impact estimé à 12M€);
- La transitoire provision sur le périmètre Epargne (impact estimé à 365M€).

Analyse du passage de S1 à S2

L'analyse du tableau ci-dessus met en exergue 2 segments d'activité présentant 2 profils d'écart entre les provisions économiques et les provisions comptables distincts :

Segment Epargne/Retraite/PPA

Ce segment d'activité présente un niveau de provisions économiques supérieures aux provisions comptables S1, s'expliquant par les effets suivants :

- L'actualisation des prestations futures à des taux inférieurs aux taux techniques utilisés dans l'évaluation des provisions comptables (en particulier sur le portefeuille Epargne) augmentant d'environ 17% les provisions techniques;
- La participation aux bénéfices futurs au-delà des taux minimums garantis augmentant d'environ 2% les provisions techniques;

- Le coût des options et garanties financières augmentant d'environ 6% les provisions techniques;
- La transitoire provision sur le périmètre Epargne venant limiter les effets ci-dessus de l'ordre de 10%.

• Segment Prévoyance Vie

Il présente un niveau de provisions économiques supérieures aux provisions comptables s'expliquant par une hausse de la sinistralité :

- La hausse des taux d'actualisation;
- La baisse des taux frais ;
- La hausse des assiettes;
- La hausse des sinistrés en montant, qui s'explique par l'effet de la crise sanitaire (effet covid).

Analyse du passage des provisions BE de N-1 à N:

Segment Epargne/Retraite/PPA

La diminution du « Best Estimate » résulte de la combinaison de plusieurs effets :

- La hausse des taux d'actualisation entre N-1 et N expliquant une baisse de 5%;
- La mise à jour des données de passif expliquant une baisse de 2%;
- o Le coût de la PB servie ne varie pas par rapport à 2020.

Segment Prévoyance Vie

La diminution du « Best Estimate » pour la garantie décès s'explique principalement par le « Best Estimate » de primes du maintien des garanties décès des assurés en arrêt de travail, pour lequel la charge est écoulée avec les tables d'expérience mentionnées ci-dessus.

D.2.3.2. Périmètre Macro Santé SLT et non SLT :

			31/12/2020			31/12/2021	
Lob	BE	S 1	S2 Après transitoire et hors RM	Ratio BE / PT	S 1	S2 Après transitoire et hors RM	Ratio BE / PT
2	Complément Retraite	0,0	0,0	0%	0,0	0,0	0%
33	Complément Retraite	0,4	0,0	0%	0,4	0,0	0%
	Total Complément Retraite	0,4	0,0	0%	0,4	0,0	0%
14	Décès accidentel	0,2	0,2	108%	0,0	0,0	-167%
2	Décès accidentel	13,2	4,2	32%	17,8	8,2	46%
	Total Décès accidentel	13,4	4,4	33%	17,8	8,2	46%
14	Dépendance	0,0	0,0	0%	0,8	0,8	100%
2	Dépendance	0,0	-1,8	0%	0,0	-2,4	0%
29	Dépendance	488,5	413,7	85%	503,4	410,6	82%
33	Dépendance	72,5	83,9	116%	76,9	88,7	115%
	Total Dépendance	560,9	495,8	88%	581,1	497,7	86%
2	Exonération	0,3	0,1	20%	0,3	0,1	20%
	Total Exonération	0,3	0,1	20%	0,3	0,1	20%
14	Arrêt de travail	22,1	25,4	115%	66,9	69,9	105%
2	Arrêt de travail	887,7	791,3	89%	953,7	867,1	91%
33	Arrêt de travail	1 206,8	1 324,3	110%	1 205,8	1 303,0	108%
35	Arrêt de travail	41,1	44,3	108%	131,5	137,6	105%
	Total Arrêt de travail	2 157,7	2 185,4	101%	2 357,9	2 377,6	101%
1	Maladie	105,2	108,8	103%	137,5	141,8	103%
13	Maladie	175,3	180,2	103%	92,1	93,7	102%
2	Maladie	0,0	0,0	100%	0,0	0,0	100%
	Total Maladie	280,5	289,0	103%	229,7	235,5	103%
	Total HNSLT	1 204,0	1 108,4	92%	1 269,2	1 179,2	93%
	Total HSLT	1 809,3	1 866,3	103%	1 918,0	1 939,8	101%

Mesures transitoires

La mesure transitoire utilisée dans les calculs S2 santé similaire ou non à la vie au 31/12/2021 est uniquement la correction pour volatilité (0,3M€).

Analyse du passage de S1 à S2

En Arrêt de travail, l'écart entre les provisions techniques S1 et S2 s'explique par des effets négatifs :

• Projection de frais en norme S2 supérieurs aux chargements inclus dans les provisions techniques S1 augmentant d'environ 3% les provisions techniques ;

Compensé en partie par des effets positifs :

- Dégagement dans les projections S2 des marges techniques inclues dans les provisions sociales diminuant d'environ 6% les provisions techniques.
- Impact de l'actualisation à hauteur de 2% des provisions techniques, la hausse de la courbe des taux étant plus marquée que celle du taux technique non-vie réglementaire

En Santé, l'augmentation des provisions techniques liée au passage en norme S2 s'explique par la projection de frais en norme S2 augmentant d'environ 2% les provisions techniques.

En Dépendance, la baisse des provisions techniques liée au passage en norme S2 s'explique par :

- Le passage en modélisation de tous les produits restants ; parmi ces produits nouvellement modélisés se trouve un produit récent (produit EDEO en cours de commercialisation) amenant beaucoup plus de primes que de prestations projetées et qui vient donc baisser les « Best Estimate » par rapport aux provisions en normes S1 ;
- La mise à jour d'hypothèses de projections allant dans le sens de la baisse des « Best Estimate » : passage à 0 de la chronique de revalorisation des rentes et ajout de revalorisations tarifaires ;
- La hausse de la courbe des taux vient accentuer.

Analyse du passage des provisions BE de N-1 à BE N:

En Arrêt de travail, l'évolution du « Best Estimate » s'explique par :

- L'augmentation des provisions techniques S1 augmentant d'environ 9% les provisions techniques S2, reflétant notamment la sinistralité de l'exercice courant, la rentrée du portefeuille MNT
- La mise à jour de la courbe des taux EIOPA baisse d'environ 2% les provisions techniques S2.

En Santé, l'évolution du « Best Estimate » s'explique principalement par la baisse des provisions techniques S1 liée au changement de quote-part sur l'UCANSS passant de 15% à 0% en 2021 (soit une baisse de 73 M€), compensée par une hausse des PSAP du contrat CCN Enseignement Privé de 15 M€ due à la non-comptabilisation du compte 2020 (faute de transmission par le Tiers).

D.3 AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Le tableau ci-dessous synthétise les différences entre les méthodes de valorisation des normes comptables françaises et les méthodes de valorisation de Solvabilité 2 pour les principaux éléments de l'actif et du passif (autres que les placements et les provisions techniques décrits en D.1 et D.2).

Thème	Principes Bilan statutaire	Principes Bilan prudentiel	Application Mutex Solvabilité 2
Incorporels	Comptabilisation au coût d'acquisition + amortissement	Non reconnu	Valorisé à zéro
Créances	Comptabilisation du nominal + dépréciations	JV selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Impôt Différés	Non comptabilisé	Comptabilisé selon les principes d'IAS 12	Non comptabilisé dans le cas d'un IDA en situation nette et comptabilisé dans le cas d'un IDP en situation nette
Capitaux Propres		Absent du Bilan S2	Réserve de réconciliation
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	Comptabilisation du nominal	JV selon les principes IAS39	Modélisées pour la garantie Dépendance Valeur bilan statutaire pour les autres garanties
Dettes et Trésorerie	Comptabilisation du nominal	JV selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Dettes subordonnés	Comptabilisation du nominal	JV hors effet du risque de crédit propre	Valorisation interne des TS Le niveau de spread servant à l'évaluation est figé au niveau de spread à l'émission des titres

D.3.1. Valorisation des impôts différés

On constate des impôts différés sur :

- Les différences entre la valeur S2 d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale;
- Les décalages temporaires entre le résultat S2 et le résultat fiscal ;

Au 31/12/2021, MUTEX présente une position d'impôts différés négative qualifiée de « passif net ». Cette position nette est la résultante du solde entre les impôts différés actif - IDA (296 M€) et les impôts différés passif - IDP (412 M€) calculés poste par poste dans le bilan prudentiel (Cf. état 5.02.01.02).

Cet impôt différé passif net de 116 M€ s'explique essentiellement par :

- un IDP de 410 M€ sur les actifs lié essentiellement une situation de plus-value latente nette sur les placements;
- un IDA de 290 M€ provenant de l'écart BE provisions techniques;
- Un IDA de 4 M€ lié aux actifs et passifs.

Sans application de la mesure transitoire sur les provisions, l'impôt différé passif net de MUTEX aurait été de 22 M€.

D.3.2. Dettes pour dépôts espèces

Les dettes pour dépôts espèces sont valorisées à 395 M€ au 31/12/2021 pour une valeur comptable de 360 M€. L'écart entre ces deux normes provient de valorisation économique de la dette pour dépôts espèces qui est réalisée pour le périmètre dépendance et de la valorisation simplifiée réalisée pour le périmètre prévoyance (valeur sociale + Best Estimate intérêts dépôts espèces).

D.3.3. Valorisation des dettes subordonnées

Concernant la méthodologie de valorisation de la dette subordonnée (TSR de 200 M€ émis fin 2020), Mutex recalcule la valeur économique à chaque date d'inventaire en utilisant une méthode simplifiée :

- Le spread implicite du titre subordonné est figé à l'émission et considéré comme constant
- Actualisation par la suite les flux futurs, ie les coupons et le montant de remboursement, avec la courbe des taux EIOPA sans volatility adjustement en date d'inventaire augmentée du spread à l'émission.

D.3.4. Créances pour dépôts espèces

Mutex porte, principalement, à son bilan, les créances des dépôts espèces effectués par Mutex Union. Les créances ne font pas l'objet de calcul de valorisation économique, leur valeur S1 étant retenue comme estimation de la valeur S2 par soucis de prudence.

E. GESTION DU CAPITAL

E.1 FONDS PROPRES

E.1.1. Actif net

L'actif net correspond à la différence entre la valeur des actifs et la valeur des passifs évaluée conformément aux méthodes exposées au chapitre D. De manière analytique, l'actif net se décompose comme suit :

Actif net	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Capital social	37	37	0
Primes liées au capital social	269	269	0
Réserve de réconciliation	1 332	1 105	-227
Total	1 639	1 412	-227

L'actif net est composé à 22% par les fonds propres sociaux (capital social et primes d'émission) et pour près de 78% par les éléments constitutifs de la réserve de réconciliation.

La réserve de réconciliation se décompose de la façon suivante :

Réserve de réconciliation	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Annulation des actifs incorporels	-1	-0	0
Report à nouveau	58	45	-13
Résultat	-13	21	34
Coût évaluation de la dette subordonnée (Vnc - Vm)	0	6	6
IDP nets	-222	-116	106
Richesse actifs de placement (Vm - Vnc)	2 290	1 768	-522
Réserve de capitalisation	415	415	1
BE-PT cédées (DDE incluse)	-49	-185	-136
PT-BE brutes	-1 146	-850	296
Total	1 332	1 105	-227

La baisse de la réserve de réconciliation de 227 M€ s'explique essentiellement par les éléments cidessous :

- la baisse des plus-values latentes de 522 M€ lié à la hausse des taux et l'arrêt de la valorisation de la CDE Mutex Union
- La baisse en valeur absolue de l'écart BE-provisions techniques de 160 M€

- La baisse des IDP nets de 106 M€ liée à la baisse de la richesse latente
- La hausse du résultat net (y compris le report à nouveau) de 21 M€

L'impact de la mise en œuvre de la mesure transitoire provisions sur le périmètre Epargne représente une amélioration de la réserve de réconciliation de 271 M€ qui se décompose comme suit :

- 365 M€ de « Best Estimate » bruts (pas d'effet réassurance sur ce périmètre);
- -94 M€ d'impôts différés actif.

E.1.2. Fonds propres éligibles

Le montant des fonds propres éligibles au 31/12/2021 s'élève à 1 610 M€ contre 1 840 M€ en 2020. Cette baisse de 230 M€ s'explique par la baisse de la réserve de réconciliation de 223 M€ et de la valorisation de la dette subordonnée de 7 M€.

La dette subordonnée est intégrée dans les fonds propres (200M€ en Tier 2) sans déclencher le seuil d'écrêtements, de telle sorte que les fonds propres éligibles à la couverture de la charge en capital sont égaux aux fonds propres disponibles.

Fonds propres Eligibles	Tier 1	Tier 1 restreint	Tier 2	Tier 3	Total
Fonds Propres de Base	1 412	0	194	0	1 605
Capital Social	37	0	0	0	37
Primes liées au capital social	269	0	0	0	269
Réserve de réconciliation	1 105	0	0	0	1 105
Dette subordonnée	0	0	194	0	194
Fonds Propres Auxiliaires	0	0	0	0	0
Fonds propres disponibles	1 412	0	194	0	1 605
Ecretements	0	0	0	0	0
Fonds propres éligibles	1 412	0	194	0	1 605

E.2 CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS

E.2.1. Méthodologie d'évaluation des SCR

Le Capital de Solvabilité Requis (SCR) est calculé selon la formule standard. Au 31/12/2021 il s'élève à 950M€ contre 961M€ au 31/12/2020.

Les SCR calculés par modules de risque sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	31/12	/2020	31/12/2021		
SCR	Avant	Après	Avant	Après	
	absorption	absorption	absorption	absorption	
Risque de Marché	775,6	587,2	780,7	570,5	
Risque de défaut de contreparties	89,0	89,0	83,4	83,4	
Risque de souscription vie	306,3	204,4	283,5	180,1	
Risque de souscription Santé	544,3	542,4	490,2	488,6	
Risque de souscription Non-vie					
Risque sur les incorporels	0,0	0,0	0,0	0,0	

Avant absorption par les provisions techniques, le risque de marché et le risque de souscription Santé sont les modules de risque les plus élevés, ils représentent respectivement 48% et 30% du volume total de SCR modulaires.

Après absorption par les provisions techniques, le poids du risque de marché est de 43% et celui du risque de souscription Santé est de 37%.

E.2.2. Risque de marché

L'évaluation de la charge en capital au titre des risques de marché est effectuée à l'aide de la formule standard.

E.2.2.1. SCR Action

		31/12/2020			31/12/2021		
En M€		Avant	Après	Coeff absorption	Avant	Après	Coeff absorption
		absorption	absorption	absorption	absorption	Coem absorption	
Risque Actions		285,4	160,5	43,8%	300,4	176,7	41,2%
Ty	pe 1	215,9	108,5	49,7%	250,6	141,1	43,7%
Ty	pe 2	69,5	51,8	25,5%	46,1	32,8	28,9%
Ty	rpe 3	15,6	10,3	33,7%	16,4	11,4	30,7%

La hausse des SCR brut pour le module Action résulte majoritairement de la hausse des marchés actions couplée à la hausse de l'effet Dampener (6,88% en 2021 vs -0,48% en 2020) qui en découle.

Ces augmentations sont atténuées par un changement de méthodologie au niveau de la valorisation de la créance dépôts espèces (la valeur économique est désormais égale à la valeur sociale) ainsi que par un changement de méthodologie sur les fonds non-côtés : l'assiette soumise au choc est désormais la valeur de marché investie et non plus la valeur de réalisation (somme des parties investies et engagées mais non encore investies).

E.2.2.2. SCR Taux

		31/12/2020			31/12/2021		
En M€	Avant	Après	Coeff absorption	Avant	Après	Coeff absorption	
	absorption	absorption		absorption absorption		Coeff absorption	
Risque de taux d'intérêt	15,5	55,7	-260,3%	62,2	52,5	15,6%	
Hau	sse 15,5	55,7	-260,3%	-106,7	-67,0	37,2%	
Bai	se 21,6	0,0	100,0%	62,2	52,5	15,6%	

Cette année, le SCR de taux est du même ordre qu'au 31/12/2020. Cependant, ce SCR n'est plus porté par le risque de hausse mais par le risque de baisse (suite à une correction sur les BE de résidus de fin de projection) ce qui entraine un changement dans la matrice d'agrégation du SCR de marché.

L'adossement actif-passif en termes de sensibilité étant bien respecté, le SCR de taux reste relativement faible.

E.2.2.3. SCR de Spread

	31/12/2020			31/12/2021		
En M€	Avant absorption	Après absorption	Coeff absorption	Avant absorption	Après absorption	Coeff absorption
Risque de spread	457,9	375,7	18,0%	414,4	319,7	22,8%

Comme au 31/12/2020, le risque de marché est essentiellement porté par le SCR de spread, le portefeuille obligataire en direct (80% de la valeur de marché totale des actifs) étant composé à 51% d'obligations corporate.

La politique d'investissement de MUTEX prévoit une diversification des investissements en obligations d'entreprises en matière d'exposition (en pourcentage de la valeur de marché) par maturité et notation, traduite opérationnellement par la formalisation de mandats de gestion.

E.2.3. Risque de contrepartie

La charge en capital résultant de l'évaluation des risques de contrepartie porte sur les typologies d'exposition suivantes :

<u>Risques de Type 1</u>: Les expositions au risque de type 1 ont été ventilées nominativement par contreparties et sont générées par :

- Les créances vis à vis de contreparties bancaires ;
- Les créances nées d'opérations de réassurance en cession et en acceptation ;
- Les provisions techniques S2 cédées nettes de la valeur prudente des collatéraux, pour les expositions aux défauts des réassureurs.

<u>Risques de Type 2</u>: Ces expositions correspondent aux risques générés par diverses créances assurés/intermédiaires pour lesquelles les contreparties sont considérées comme non identifiables et diversifiables. Ces créances sont constituées pour l'essentiel des créances nées d'opérations directes, de créances fournisseurs et de créances vis-à-vis d'organismes publics.

En M€	31/12/2020	31/12/2021
Risque de contrepartie	89,0	83,4
Туре	2,3	11,5
Type .	87 ,3	74,4

E.2.4. Risque de souscription

L'évaluation de la charge en capital au titre des risques de souscription vie (LIFE) et santé similaire à la vie (HSLT) est effectuée par approche simulatoire à partir des chocs des spécifications techniques. Seul le risque catastrophe vie a été évalué par formule fermée sur la base des simplifications prévues par les spécifications techniques du 30/04/2014 (SCR.7.82. et SCR.7.83.). Le risque de souscription santé non similaire à la vie (NSLT) est calculé par approche de type formule fermée.

Aucun paramètre spécifique (USP) à l'entité MUTEX n'a été utilisé dans le calibrage des chocs de souscription.

En M€	31/12/2020	31/12/2021
Risque de souscription vie	204,4	180,1
Risque de souscription Santé	542,4	488,6
Santé SLT - risque de souscription	213,3	116,7
Santé Non-SLT	394,1	415,5
Santé CAT	28,0	14,1

La baisse du SCR Santé de -53 M€ s'explique principalement par la baisse du SCR Santé SLT qui résulte d'une correction du modèle sur la valorisation économique de la dette dépôts espèces en dépendance. La hausse du SCR Santé NSLT s'explique par l'acceptation d'un portefeuille de 135 M€ (principalement sur la garantie arrêt de travail) compensée par l'effet d'actualisation lié à la hausse des taux. La diminution du sous-module Santé CAT provient de la modélisation d'un traité XS CAT qui réduit l'assiette sous risque.

E.2.5. Capacité d'absorption

E.2.5.1. Mesure de la capacité d'absorption

Les SCR ont été calculés bruts et nets d'absorption par la participation aux bénéfices. Il a été vérifié que la capacité d'absorption des chocs par la participation aux bénéfices (mesurée comme la différence entre le SCR brut et net de participation aux bénéfices) n'excédait pas la valorisation de la participation discrétionnaire (appelé Future Discretionary Benefits ou FDB).

Cette dernière a été calculée comme la différence entre le « Best Estimate » net de réassurance et le « Best Estimate Garanti » net de réassurance. Son montant s'élève à 448,4 M€ au 31/12/2021 :

en M€	31/12/2020	31/12/2021
FDB	428,5	448,4

Aucune capacité d'absorption n'a été prise en compte pour le risque de concentration.

L'absorption du BSCR est de 20% en 2021 contre 17% en 2020 et est principalement portée par l'absorption du risque de marché.

en M€	31/12/2020	31/12/2021	Evolution
Absorption par les provisions techniques	207,4	228,6	10,24%

Le profil de MUTEX (l'Epargne/Retraite représente plus de 51% des provisions techniques) permet d'absorber une partie importante des différents chocs grâce au mécanisme de participation aux bénéfices.

E.2.5.2. Ajustement par l'impôt du BSCR

Avant prise en compte des impôts différés, le SCR s'établit à 1 012,19M€.

Avant application de la mesure transitoire sur les provisions techniques Epargne, MUTEX est en situation d'impôts différés de passif nets à hauteur de 21,6 M€, contre 117,91M€ en 2020. Cette année est marquée par la reconnaissance d'impôts différés notionnels qui s'élèvent à 40 M€.

Ces montants permettent d'absorber une partie du SCR qui s'établit, *in fine*, à 950 M€ (les impôts différés permettant de diminuer le SCR sont les impôts différés hors mesure transitoire sur les provisions techniques, celle-ci ne s'appliquant qu'aux éléments du bilan prudentiel).

E.2.6. Impact de la correction pour volatilité sur les indicateurs de solvabilité

L'impact de la correction pour volatilité sur les indicateurs de solvabilité est synthétisé dans le tableau suivant (hors mesures transitoires provisions) :

en M€	Sans VA	Avec VA	Impact
Capital de solvabilité requis	953,9	950,4	-3,5
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	1 324,7	1 334,5	9,8
Taux de couverture S2	138,9%	140,4%	1,5%

E.2.7. Minimum de Capital Requis (MCR)

Le Minimum de Capital Requis (MCR) a été évalué en conformité avec le règlement délégué. Les planchers (cf. Minimum de Capital Requis Absolu) ont été appliqués séparément en Vie et en Non Vie conformément aux articles MCR.16 et MCR.21.

Le MCR est de 398M€ en 2021 contre 390M€ en 2020.

ANNEXES

BILAN PRUDENTIEL (S.02.01.02)

Actif en K€

Achifo		Valeur
Actifs		Solvabilité II
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	296 174
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	4 326
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et	R0070	9 409 528
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	18 391
Actions	R0100	5 515
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	5 515
Obligations	R0130	7 551 897
Obligations d'État	R0140	3 358 273
Obligations d'entreprise	R0150	4 097 210
Titres structurés	R0160	96 414
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	1 833 725
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	1
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	48 412
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	1 177
Avances sur police	R0240	924
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	253
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	936 112
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	212 001
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	212 001
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	724 111
Santé similaire à la vie	R0320	494 869
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	229 242
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	432 518
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	662 920
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	6 443
Autres créances (hors assurance)	R0380	30 602
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	28 442
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	11 856 654

Descife		Valeur
Passifs		Solvabilité II
Provisions techniques non-vie	R0510	1 395 542
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	1 395 542
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	1 179 226
Marge de risque	R0590	216 316
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	7 216 295
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	1 990 112
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	1 939 841
Marge de risque	R0640	50 271
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	5 226 183
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	5 061 577
Marge de risque	R0680	164 606
Provisions techniques UC et indexés	R0690	50 890
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	49 004
Marge de risque	R0720	1 886
Other technical provisions	R0730	
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	9 072
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	394 541
Passifs d'impôts différés	R0780	412 107
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	174 341
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	315 789
Autres dettes (hors assurance)	R0840	282 727
Passifs subordonnés	R0850	193 840
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	193 840
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	10 445 143
Excédent d'actif sur passif	R1000	1 411 512

PRIMES, SINISTRES ET DEPENSES PAR LIGNE D'ACTIVITE (S.05.01.02)

Non Vie en K€

		Ligne d'act	ivité pour:	
		engage	ements	
		d'assurai	nce et de	
		réassuran	ce non-vie	Total
		(assurance	directe et	
		réassu	rance	
		es ux	e Iu	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	
		Assu	Assu prot	
		C0010	C0020	C0200
Primes émises				
Brut - assurance directe	R0110	71 298		532 221
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	22 494	39 987	62 482
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130			0
Part des réassureurs	R0140	62 017	68 320	130 338
Net	R0200	31 775	432 590	464 365
Primes acquises				
Brut - assurance directe	R0210	71 298	460 962	532 261
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	22 494	39 987	62 482
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230			0
Part des réassureurs	R0240	62 017	68 320	130 338
Net	R0300	31 775	432 629	464 404
Charge des sinistres				
Brut - assurance directe	R0310	65 315	244 037	309 352
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	42 047	-115 806	-73 759
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330			0
Part des réassureurs	R0340	45 524	42 504	88 028
Net	R0400	61 838	85 727	147 565
Variation des autres provisions techniques				
Brut - assurance directe	R0410	2 696	-5 146	-2 450
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	23 593	-149 735	-126 142
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430			0
Part des réassureurs	R0440	-8 088	28 915	20 826
Net	R0500	34 377	-183 795	-149 418
Dépenses engagées	R0550	3 714	83 543	87 257
Autres dépenses	R1200	><	$\geq <$	4 811
Total des dépenses	R1300	$>\!\!<$	$>\!\!<$	92 068

		Ligne d	'activité pou	r: engageme	nts d'assura	nce vie	Engagen réassura	nents de ance vie	
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance	Réassurance maladie	Réassurance vie	Total
	1	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0270	C0280	C0300
Primes émises									
Brut	R1410	43 092	94 389	1 699	181 347	0	0	43 491	364 019
Part des réassureurs	R1420	32 370	1 667	0	35 019		0	0	69 055
Net	R1500	10 723	92 723	1 699	146 329	0	0	43 491	294 964
Primes acquises									
Brut	R1510	43 131	94 389	1 699	181 347	0	0	43 491	364 057
Part des réassureurs	R1520	32 370		0	35 019		0	0	69 055
Net	R1600	10 761	92 723	1 699	146 329	0	0	43 491	295 002
Charge des sinistres									
Brut	R1610	25 026	244 324	2 816	101 620	155 786	14 601	60 044	604 218
Part des réassureurs	R1620	17 073	1 391	0	32 423	20 634	0	0	71 520
Net	R1700	7 954	242 933	2 816	69 198	135 152	14 601	60 044	532 697
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	-10 364	90 504	1 628	-30 070	-29 837	9 066	14 085	45 013
Part des réassureurs	R1720	-8 386	-609	0	-1 031	-29 228	0	0	-39 254
Net	R1800	-1 978	91 114	1 628	-29 039	-610	9 066	14 085	84 267
Dépenses engagées	R1900	3 451	27 315	809	35 498	16 071	162	3 266	86 572
Autres dépenses	R2500	$>\!<$	$>\!<$	$>\!<$	$>\!<$	$>\!<$	$>\!<$	$>\!<$	2 781
Total des dépenses	R2600	> <	> <	> <	> <	> <	> <	> <	89 354

PROVISIONS TECHNIQUES VIE ET SANTE SLT (S.12.01.02)

			Assurance	Assurance indexée et en unités de compte	unités de	Autr	Autres assurances vie	vie	Rentes découlant			Assurance sa	Assurance santé (assurance directe)		Rentes découlant		
		Assurance avec participation aux bénéfices		Contrats Contrats sans options avec options ni garanties ou garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	descontrats Contrats	des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance	Réas surance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	des contrats Contrats Contrats Contrats Contrats An avec options Contrates C	Contrats avec options ou garanties e		Réassurance santé s (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		C0020	C0030	C0040	05000	09000	00000	08000	06000	C0100	C0150	CO 160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			X	\bigvee		X	\bigvee					\bigvee	\bigvee			
Total des montants recouvrables au titre de la reassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après véhicules de titrisation et de la robrables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques comme un bout correspondant aux provisions techniques comme un bout	R0020																
Provisions techniques calculées comme la somme de la				1	1		1	1		/	/	1	*/	<u> </u>			\
meilleure estimation et de la marge de risque		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Meilleure estimation		\setminus	X	\bigvee	V	\setminus	\setminus	\setminus	\setminus	\setminus	V	X	V	M	X	X	\bigvee
Meilleure estimation brute	R0030	4 417 127	\setminus	49 004		\mathbb{N}	523 728	20		474 325	5 464 232	\setminus	410 609		1 391 639	137 593	1 939 841
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la néassurance finite, après a justement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	19 005	X				210 237				229 242		264 044		230 825		494 869
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de			\ /			\ /						\ /					
la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite - total	R0090	4 398 121	\langle	49 004		\times	313 491	20		474 325	5 234 990	\times	146 565		1 160 814	137 593	1 444 972
Marge de risque	R0100	143 648	1 886	\setminus	\setminus	17 034	\setminus	\setminus		15 425	177 993	10 641		\setminus	36 064	3 566	50 271
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110						\mathbb{V}	\mathbb{N}									
Meilleure estimation	R0120	-346 356	\bigvee			\bigvee				-7 295	-353 652	\bigvee					
Marge de risque	R0130	-11 264		\bigvee	\bigvee		\bigvee	\bigvee		-237	-11 501		\bigvee	\bigvee			
Provisions techniques - Total	R0200	4 203 155	50 890	M	M	540 811	M	\bigvee		482 217	5 277 073	421 250	M	X	1 427 703	141 159	1 990 112

PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE (S.17.01.02)

		Assurance réassurance p acce	roportionnelle	Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	engagements en non-vie
		C0020	C0030	C0180
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la				
réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance				
finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut	R0050			
de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques				
calculées comme un tout				
Provisions techniques calculées comme la somme de la				
meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation		>	\searrow	>>
Provisions pour primes		> <	>>	> <
Brut	R0060	1 964	36 546	38 510
Total des montants recouvrables au titre de la				
réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance	R0140	7/4	2.025	-2 261
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut	KU14U	764	-3 025	-2 201
de la contrepartie				
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	1 199	39 571	40 771
Provisions pour sinistres		> <	$\bigg / \bigg /$	>
Brut	R0160	233 537	907 180	1 140 716
Total des montants recouvrables au titre de la				
réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance		440.440		
reassarance, des verneuces de transación et de la reassarance	DO 2 40			2442(2
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut	R0240	110 419	103 843	214 262
	R0240	110 419	103 843	214 262
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut	R0240 R0250	123 118	803 336	
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie				926 454
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	123 118	803 336	926 454 1 179 226
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut	R0250 R0260	123 118 235 500	803 336 943 726	926 454 1 179 226 967 225
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net	R0250 R0260 R0270	123 118 235 500 124 318	803 336 943 726 842 908	926 454 1 179 226 967 225
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque	R0250 R0260 R0270	123 118 235 500 124 318	803 336 943 726 842 908	926 454 1 179 226 967 225
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions	R0250 R0260 R0270	123 118 235 500 124 318	803 336 943 726 842 908	926 454 1 179 226 967 225
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques	R0250 R0260 R0270 R0280	123 118 235 500 124 318	803 336 943 726 842 908	926 454 1 179 226 967 225
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques Provisions techniques calculées comme un tout	R0250 R0260 R0270 R0280	123 118 235 500 124 318	803 336 943 726 842 908	926 454 1 179 226 967 225
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques Provisions techniques calculées comme un tout Meilleure estimation	R0250 R0260 R0270 R0280 R0290 R0300	123 118 235 500 124 318	803 336 943 726 842 908	926 454 1 179 226 967 225
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques Provisions techniques calculées comme un tout Meilleure estimation Marge de risque	R0250 R0260 R0270 R0280 R0290 R0300	123 118 235 500 124 318	803 336 943 726 842 908	926 454 1 179 226 967 225
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques Provisions techniques calculées comme un tout Meilleure estimation Marge de risque Provisions techniques - Total	R0250 R0260 R0270 R0280 R0290 R0300 R0310	123 118 235 500 124 318 43 200	803 336 943 726 842 908 173 116	926 454 1 179 226 967 225 216 316
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques Provisions techniques calculées comme un tout Meilleure estimation Marge de risque Provisions techniques - Total Provisions techniques - Total	R0250 R0260 R0270 R0280 R0290 R0300 R0310	123 118 235 500 124 318 43 200 278 700	803 336 943 726 842 908 173 116 1 116 841	926 454 1 179 226 967 225 216 316 1 395 542
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques Provisions techniques calculées comme un tout Meilleure estimation Marge de risque Provisions techniques - Total Provisions techniques - Total Montants recouvrables au titre de la réassurance/des	R0250 R0260 R0270 R0280 R0290 R0300 R0310	123 118 235 500 124 318 43 200	803 336 943 726 842 908 173 116	926 454 1 179 226 967 225 216 316 1 395 542
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques Provisions techniques calculées comme un tout Meilleure estimation Marge de risque Provisions techniques - Total Provisions techniques - Total Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après	R0250 R0260 R0270 R0280 R0290 R0300 R0310	123 118 235 500 124 318 43 200 278 700	803 336 943 726 842 908 173 116 1 116 841	926 454 1 179 226 967 225 216 316 1 395 542
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques Provisions techniques calculées comme un tout Meilleure estimation Marge de risque Provisions techniques - Total Provisions techniques - Total Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la	R0250 R0260 R0270 R0280 R0290 R0300 R0310	123 118 235 500 124 318 43 200 278 700	803 336 943 726 842 908 173 116 1 116 841	926 454 1 179 226 967 225 216 316 1 395 542
finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres Total meilleure estimation - brut Total meilleure estimation - net Marge de risque Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques Provisions techniques calculées comme un tout Meilleure estimation Marge de risque Provisions techniques - Total Provisions techniques - Total Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0250 R0260 R0270 R0280 R0290 R0300 R0310	123 118 235 500 124 318 43 200 278 700	803 336 943 726 842 908 173 116 1 116 841	926 454 1 179 226 967 225 216 316 1 395 542 212 001

SINISTRES EN NON VIE (S.19.01.21)

Somme des années (cumulés)	582 536	226 180	548 869	482 305	501 475	313 669	353 405	322 760	176 848	64 007	3 741 339
Pour l'année en cours C0170	204	201	114	2 513	1 923	4 437	20 252	118 111	109 304	64 007	321 122
	R0100	R0170	R0180	R0190	R0200	R0210	R0220	R0230	R0240	R0250	R0260
											Total
	-										
10	204										

Fin	d'année	(données	actualisées	_	09800	202	84	224	143	1 220	732	1 006	605 6	158 894	337 043	477 549	987 109
						R0100	R0160	R0170	R0180	R0190	R0200	R0210	R0220	R0230	R0240	R0250	R0260
																	Total

						Annee	Annee de developpement	ement				
Année		0	-	2	м	4	ro	9	7	80	6	10
		C0010	C0020	C0030	C0040	05000	09000	C0070	C0080	06000	C0100	C0110
Antérieur	R0100	\bigvee	\bigvee	X	\bigvee	\bigvee	\bigvee	X	X	X	\bigvee	204
6-N	R0160	45 021	60 723	55 359	6 653	1 025	372	69	6	9-	22	
8-N	R0170	47 302	125 852	44 297	8 6 9 7 8	625	402	125	71	201		
N-7	R0180	98 855	322 572	28 746	96 840	1 196	454	66	114			
9-N	R0190	269 619	162 465	38 392	6 215	2 641	460	2 513				
N-5	R0200	277 987	119 511	56 183	14 513	1 358	1 923					
4-N	R0210	23 670	233 055	43 073	9 434	4 437						
N-3	R0220	886 09	214 449	57 716	20 252							
N-2	R0230	60 218	144 431	1118 111								
N-1	R0240	67 544	109 304									
z	R0250	64 007										

[AY]

Année d'accident / année de souscription

Conversions monétaires

Sinistres payés bruts (non cumulés) (valeur absolue)

4					Année	Année de développement	ement				:
0		1	2	e.	4	c C	9	,	œ	6	10
C0200 C	Ö	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
NO 100	$/ \setminus$	\bigvee	X	X	X	X	\bigvee	\bigvee	X	\bigvee	701
R0160 0		0	0	299	0	16 899	191	1 113	113	83	
R0170 0		0	1 652	29	18 804	825	1 916	569	445		
R0180 0 1		12 192	230	46 143	767	2 025	240	284			
R0190 108 359 11		11 325	114 727	3 057	2 222	1 236	1 397				
R0200 98 798 23		233 667	150 848	5 266	1 711	1 365					
R0210 480 970 27		272 775	123 456	6 028	1 931						
R0220 508 991 32		329 797	134 614	17 785							
R0230 649 343 3.		323 921	322 664								
R0240 439 720 5		579 503									
R0250 883 055											

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées (valeur absolue)

IMPACT DES MESURES TRANSITOIRES (S.22.01.21)

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
Provisions techniques	R0010	C0010 8 662 727	C0030 365 153	C0050	C0070 12 727	C0090
Fonds propres de base	R0020	1 605 351	-270 834		-9 439	
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	1 605 351	-270 834		-9 439	
Capital de solvabilité requis	R0090	950 411			3 514	
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	1 491 126	-271 322		-9 430	
Minimum de capital requis	R0110	398 072			950	

FONDS PROPRES (S.23.01.01.01)

		ı	ı	ı		
			Niveau 1 -	Niveau 1 -		
		Total	non	restreint	Niveau 2	Niveau 3
		60040	restreint	60030	600.40	COOFO
	1	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour						
participations dans d'autres secteurs financiers, comme		X	X	X	X	\times
prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	37 302	37 302	$\overline{}$	/	$\overline{}$
Compte de primes d'émission lié au capital en actions	ROOTO			< >		$\langle \; \rangle$
ordinaires	R0030	269 437	269 437	\times		\times
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de				$\langle \ \rangle$		$\langle \ \rangle$
fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les	R0040	0		\times		\times
entreprises de type mutuel						
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0	\times		0,0	0,0
Fonds excédentaires	R0070	0		\times	\times	$>\!\!<$
Actions de préférence	R0090	0	\times		0,0	0,0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
		·				
Réserve de réconciliation	R0130	1 104 772	1 104 772	\times	\times	$>\!\!<$
Passifs subordonnés	R0140	193 840	\gg	0	193 840	0,0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0	> <	> <	> <	
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité						
de contrôle en tant que fonds propres de base non	R0180	0				
spécifiés supra						
Fonds propres issus des états financiers qui ne						
devraient pas être inclus dans la réserve de		\times	\times	\times	\times	\times
réconciliation et qui ne respectent pas les critères de						
fonds propres de Solvabilité II Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient			$\langle \cdots \rangle$	$\langle \cdots \rangle$	$\langle \cdots \rangle$	\longleftrightarrow
pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne						
respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité	R0220		X	X	X	\times
II						
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de						
crédit et des établissements financiers	R0230	0				
Total fonds propres de base après déductions	R0290	1 605 351	1 411 512	0	193 840	0
Fonds propres auxiliaires		\times	\times	\times	\times	\searrow
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé,	R0300	0				
appelable sur demande	K0300	U				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de			\ /			\setminus \triangle
fonds propres de base équivalents, non libérés, non	R0310	0				
appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et		-				
les entreprises de type mutuel			$\langle \rangle$	$\langle \rangle$		
Actions de préférence non libérées et non appelées,	R0320	0	\times	\times		
appelables sur demande			\longleftrightarrow	\longleftrightarrow		
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et	R0330	0	\times	\times		
de payer des passifs subordonnés sur demande			\longleftrightarrow	\longleftrightarrow		
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96,	R0340	0	\times	\times		\times
paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article			\longleftrightarrow	\longleftrightarrow		
96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0	\times	\times		
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de			\longleftrightarrow	\longleftrightarrow		
la directive 2009/138/CE	R0360	0	\times	\times		\times
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96,			$\langle \ \ \ \rangle$	$\langle \ \ \ \rangle$		
paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0	\times	\times		
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0	$\overline{}$	$\overline{}$		
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0	> <	>>	<u>0</u>	<u>0</u>
Fonds propres éligibles et disponibles		$>\!<$	> <	> <	$>\!<$	$>\!<$
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital	R0500	1 605 351	1 411 512	0	193 840	0
de solvabilité requis	ROJOO	1 003 331	1 411 312	V	173 040	U
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le	R0510	1 605 351	1 411 512	0	193 840	
minimum de capital requis		. 555 551	312	U	. 73 0-10	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de	R0540	1 605 351	1 411 512	0	193 840	0
solvabilité requis		. 230 001	512	Ů		
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum	R0550	1 491 126	1 411 512	0	79 614	
de capital requis						
Capital de solvabilité requis	R0580	950 411	\ll	\ll	\ll	\ll
Minimum de capital requis	R0600	398 072	$\langle \hat{} \rangle$	$\langle \hat{} \rangle$	$\langle \hat{} \rangle$	
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	168,9%	\times	\times	\times	\times
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital			\longleftrightarrow	\longleftrightarrow	\longleftrightarrow	\longleftrightarrow
requis	R0640	374,6%	\times	\times	\times	\times
[4	l					

RESERVE DE RECONCILIATION (S.23.01.01.02)

		C0060	
Réserve de réconciliation		> <	\mathbb{X}
Excédent d'actif sur passif	R0700	1 411 512	$\supset \subset$
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0	\nearrow
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0	\nearrow
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	306 740	$\supset \subset$
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints			
relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et	R0740		\times
aux fonds cantonnés			
Réserve de réconciliation	R0760	1 104 772	\searrow
Bénéfices attendus		> <	$\supset \subset$
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) -	R0770	30 086	
activités vie	KU770	30 000	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) -	R0780	0	
activités non-vie	KU/8U	U	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures	D0700	20.007	
(EPIFP)	R0790	30 086	

CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS - FORMULE STANDARD (S.25.01.01)

Article 112	<u>Z0010</u>	2	
		Capital de solvabilité requis brut	Attribution des ajustements dus aux FC et aux PAE
		C0040	C0050
Risque de marché	R0010	780 689	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	83 407	
Risque de souscription en vie	R0030	283 519	
Risque de souscription en santé	R0040	490 236	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-465 887	> <
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	1 171 963	><
Calcul du capital de solvabilité requis			
Risque opérationnel	R0130	68 677	
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-228 590	
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-61 640	
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160		
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	950 411	
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210		
Capital de solvabilité requis	R0220	950 411	
Autres informations sur le SCR			
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400		
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	950 411	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420		
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for matching adjustment portfolios	R0430		
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430		
Method used to calculate the adjustment due to RFF/MAP nSCR aggregation	R0450	No adjustment	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	448 361	

MINIMUM DE CAPITAL REQUIS - ACTIVITES MIXTES (S.28.02.01.)

		Activités en	Activités en
		non-vie	vie
		Résultat	Résultat
		$MCR_{(NL,NL)}$	$MCR_{(NL,NL)}$
		C0010	C0020
Terme de la formule linéaire pour les			
engagements d'assurance et de réassurance	R0010	158 284	
non-vie			

Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente

Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente

Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y

Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente

Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y

Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente

Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente

Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente

Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente

Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente

Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle

Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties

Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé

Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte

Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures

Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie

Réassurance santé non proportionnelle

Réassurance accidents non proportionnelle

Réassurance dommages non proportionnelle

-	Activités en non-vie		Activités en vie		
	Meilleure		Meilleure		
	estimation et	Primes	estimation et	Primes	
	PT calculées	émises au	PT calculées	émises au	
	comme un	cours des 12	comme un	cours des 12	
	tout, nettes	derniers	tout, nettes	derniers	
	(de la	mois, nettes	(de la	mois, nettes	
	réassurance /	(de la	réassurance /	(de la	
	des véhicules	réassurance)	des véhicules	réassurance)	
	de titrisation)		de titrisation)		
1	C0030	C0040	C0050	C0060	
R0020	124 317	95 778			
R0030	842 907	441 395			
R0040					
R0050					
R0060					
R0070					
R0080					
R0090					
R0100					
R0110					
R0120					
R0130					
R0140					
R0150					
R0160					
R0170					

		Activités en	Activités en
		non-vie	vie
		Résultat	Résultat
		$MCR_{(L,NL)}$	$MCR_{(L,L)}$
		C0070	C0080
Terme de la formule linéaire pour les			
engagements d'assurance et de réassurance	R0200	24 377	215 412
vie			

	Activités en non-vie		Activité	s en vie
]	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance /	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
	des véhicules de titrisation)	de titi isation)	des véhicules de titrisation)	de titiisation)
	C0090	C0100	C0110	C0120
R0210		\gg	4 485 833	><
R0220		><	343 483	> <
R0230		> <	49 004	><
R0240	1 160 814	> <	640 819	$>\!\!<$
R0250	$>\!\!<$		$>\!\!<$	76 423 695

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	398 072
Capital de solvabilité requis	R0310	950 411
Plafond du MCR	R0320	427 685
Plancher du MCR	R0330	237 603
MCR combiné	R0340	398 072
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	6 200
Minimum de capital requis	R0400	398 072

Calcul du montant notionnel du MCR en non- vie et en vie	Activités en non-vie	Activités en	
vie et en vie			vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	182 661	215 412
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	436 109	514 302
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	196 249	231 436
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	109 027	128 575
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	182 661	215 412
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 500	3 700
Montant notionnel du MCR	R0560	182 661	215 412